Discours du Président de la République Colombey-les deux-églises Mardi 9 novembre 2010

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Qui ne se souvient de ces mots qui nous parlent d'une France éternelle, de « villages tranquilles et peu fortunés, dont rien, depuis des millénaires, n'a changé l'âme, ni la place? Ainsi, du mien. Situé haut sur le plateau, marqué d'une colline boisée, il passe les siècles au centre des terres que cultivent ses habitants. Ceux-ci, bien que je me garde de m'imposer au milieu d'eux, m'entourent d'une amitié discrète. Leur famille, je les connais, je les estime et je les aime. Le silence emplit ma maison. De la pièce d'angle où je passe la plupart des heures du jour, je découvre les lointains dans la direction du couchant.... »

Qui ne se souvient, parmi les gens de ma génération, de cette soirée du 9 novembre 1970 où la France apprit que le Général De Gaulle venait de mourir ?

Il y eut comme une grande stupeur qui saisit le pays tout entier. Que l'on fût gaulliste ou anti-gaulliste, que l'on se soit battu au côté du Général De Gaulle ou qu'on l'ait combattu, chacun d'un coup se sentit orphelin de celui qui, trente années durant, avait partagé leur vie dans le temps de la plus grande prospérité comme au milieu des pires épreuves que la France ait jamais traversées dans son histoire. Depuis le 18 juin 1940, il s'était peu à peu installé comme une figure familière dans l'univers quotidien des Français. Il s'y était mêlé à leurs passions, à leurs joies et à leurs peines. Les Français s'y étaient tellement habitués qu'ils avaient un peu de mal à croire qu'il les avait abandonnés à tout jamais.

Un an et demi auparavant, ils l'avaient congédié, fatigués sans doute de le voir encore et toujours brasser de grands rêves et leur proposer une conception toujours plus élevée, toujours plus exigeante de la France. Maintenant ils se sentaient un peu coupables.

Tant de fois dans les circonstances les plus tragiques, les Français avaient vu en lui un sauveur.

Cela avait été le cas en 1940 quand il avait fallu sauver l'honneur.

Cela avait été le cas à la Libération quand il avait fallu rétablir une souveraineté française qui n'allait pas de soi pour tous les alliés et restaurer l'État menacé par l'anarchie.

Cela avait été le cas en janvier 1945 quand il avait fallu s'opposer à l'évacuation de Strasbourg à peine libérée et qui aurait mis la ville à la merci de la terrible vengeance de l'ennemi.

Cela avait été le cas en mai 1958 et en avril 1961 quand la France, à deux reprises, s'était trouvée menacée par la guerre civile.

Cela avait été le cas en mai 1968 quand il avait fallu mettre fin au désordre et à la violence.

Depuis trente ans, même quand il n'était pas au pouvoir, les Français s'étaient habitués à ce que le Général De Gaulle veillât sur eux. Pour beaucoup de Français il était un recours rassurant. Sa disparition laissait un grand vide. C'est à ce sentiment de vide que la France alors mesura le mieux peut-être l'importance qu'il avait eu pour elle.

Il avait voulu des obsèques d'une extrême simplicité.

Ni décoration, ni honneurs, ni dignité, ni éloge funèbre.

Il avait souhaité être enterré ici, dans son village, entouré de sa famille, des habitants de Colombey et des Compagnons de la Libération.

Il avait voulu tous les honneurs pour l'État. Il n'en avait jamais voulu pour lui-même.

Mais la France entière prit le deuil, et dans l'émouvante simplicité de cet hommage silencieux qui venait du cœur, chacun comprit qu'une page d'Histoire venait de se tourner mais que la leçon qu'elle contenait resterait vivante pour les générations futures.

La voix qui s'était tue avait été pendant trente ans celle de la France. Elle l'avait souvent été pour les Français et plus souvent encore pour le reste du monde qui y avait reconnu l'éternelle vocation de notre pays à défendre la liberté des hommes et le droit des peuples contre toutes les forces idéologiques ou matérielles qui prétendaient les asservir.

Il avait pu parfois se tromper. Mais dans tout ce qu'il avait dit et dans tout ce qu'il avait fait, il avait cherché à ce que la France restât toujours fidèle à elle-même, à ses valeurs, à son histoire, à son génie. Il ne s'était pas contenté de se faire une certaine idée de la France, il s'était constamment battu pour elle dans la guerre comme dans la paix.

Il avait montré que l'on pouvait aimer son pays sans détester les autres.

Il avait toujours agi en partageant avec tous ceux qui l'avaient accompagné cette conviction profonde que si certains pays ne sont jamais plus grands que lorsqu'ils le sont pour eux-mêmes, la France, elle, n'est jamais plus grande que lorsqu'elle l'est pour les autres.

Il avait montré que l'on pouvait aspirer à la grandeur de son pays sans jamais vouloir asservir les autres.

D'autant plus sourcilleux sur la souveraineté française qu'était grande la faiblesse de ses moyens, d'autant plus intransigeant sur son indépendance qu'il était d'une fidélité sans faille à l'alliance des démocraties contre la menace totalitaire.

Mais il avait voulu que la France toujours fidèle à elle-même parlât à tous les hommes et tendît la main à tous les peuples.

Jamais l'amour de la patrie, jamais le sentiment national ne s'était confondu chez lui avec la tentation du repliement. Il avait ouvert les frontières, fait le choix de l'Europe et du monde où il avait voulu que la France se donnât toujours les moyens de jouer le rôle de premier plan qui, à ses yeux, devait être le sien.

Nulle arrogance dans cette revendication. Il avait assumé simplement cet universalisme qui a toujours été au cœur de la pensée et de la politique de la France.

Il avait cru au plus profond de lui-même que la France était une force d'émancipation, de paix, et de progrès et qu'elle le devait au génie de son peuple, à son histoire, à sa culture, à sa civilisation, à l'équilibre qu'il avait su trouver entre le sentiment et la raison.

Mais à aucun moment il n'était resté prisonnier du passé. Cet homme qui avait incarné les grandes permanences de notre histoire avait été constamment tourné vers l'avenir. S'efforçant sans cesse de distinguer ce qui change de ce qui ne change pas, il avait toujours su qu'il y avait des héritages intellectuels et spirituels qui nous venaient du fond des âges et que nous ne pouvions pas renier sans nous renier nous-mêmes, mais il avait toujours su aussi que lorsque rien ne change il n'y a pas d'autre issue que le déclin. Depuis le programme du Conseil National de la Résistance jusqu'au referendum de 1969 il n'avait cessé de vouloir moderniser la France.

Jamais un homme d'État n'avait compris aussi bien que l'on ne construit rien sur le reniement de soi et que pour s'ouvrir aux autres il faut d'abord être assuré de ses propres valeurs, de son identité.

Jamais un homme d'État ne comprit aussi bien que la haine de soi finit toujours par déboucher sur la haine de l'autre.

Mais jamais non plus homme d'État n'avait été plus soucieux de précéder les événements pour ne pas avoir à les suivre.

Il avait toujours su qu'à craindre de se projeter en avant pour choisir son destin on finit toujours par se le faire imposer par d'autres. Et quand il avait dit que la politique de la France ne se faisait pas à la corbeille de la Bourse c'est parce qu'il n'avait jamais attendu que la Bourse décide à sa place des mesures nécessaires à la bonne gestion de l'économie.

Il n'avait pas porté sur l'histoire un regard nostalgique. Il avait voulu voir l'héritage des siècles comme une réalité à partir de laquelle il fallait construire l'avenir.

La Sécurité Sociale, la planification à la française, la décolonisation, la force de frappe, le nucléaire, le TGV, l'aéronautique, l'espace, l'assurance chômage, l'aménagement du territoire, le plan Rueff, le nouveau Franc, le marché commun, la participation, la régionalisation, c'était regarder loin devant, pour que dans l'avenir, la France ait les moyens de rester la France.

La réconciliation entre la France et l'Allemagne pour que « sans rien oublier du passé, nous regardions ensemble vers l'avenir », c'était regarder loin en faisant passer la raison avant la douleur encore si vive.

La Vème République ; la restauration, en 1958, de l'autorité de l'État ; l'élection, en 1962, du Président de la République au suffrage universel ; c'était aller chercher au plus profond de notre histoire, les principes par lesquels la France allait pouvoir être gouvernée au XXème siècle et au-delà, elle qui avait tant souffert de ne plus l'être depuis si longtemps.

De l'histoire, le Général De Gaulle avait tiré la certitude que la condition de la grandeur de la France était son unité. Ce souci de l'unité française était l'héritage de dix siècles de royauté, d'empire et de République. Il s'était souvenu que l'État avait toujours été l'instrument et le garant de cette unité. Il avait reconnu les forces qui s'y étaient toujours opposé et qu'il lui fallait combattre : Les forces du conservatisme et les féodalités qui, disait-il, « *n'aiment rien moins*

qu'un État qui fasse réellement son métier et qui par conséquent les domine ». Il avait compris que les féodalités n'étaient plus dans les donjons mais qu'elles renaissaient sans cesse sous d'autres formes et que ce combat n'était jamais terminé.

Si la Vème République a permis que la France, si prompte à la division, soit de nouveau gouvernable, c'est au Général De Gaulle que nous le devons et à son exceptionnelle capacité à relier les fils du passé à ceux de l'avenir.

Cela n'avait pas été sans mal. Le régime des partis avait résisté autant qu'il avait pu. On avait accusé le Général de forfaiture, de coup d'État permanent. Lui qui avait sauvé deux fois la République avait été soupçonné de vouloir instaurer une dictature. Il avait tenu bon. Heureusement pour la France.

Nos institutions sont désormais solidement ancrées dans notre démocratie.

Ces institutions qui, au-delà des changements qui ont permis de les adapter à l'évolution de la société et aux nécessités de la construction européenne, restent fondées sur les mêmes principes, le Général De Gaulle les avait d'abord taillées pour lui.

Elles étaient l'expression de sa conception élevée de l'État, de la Nation et de la République.

C'est dire que si elles donnent au Gouvernement les moyens de gouverner, elles imposent aussi à ceux qui en ont la charge un degré d'exigence inégalé depuis les débuts de la IIIème République. Quand l'exécutif était faible et que les majorités se faisaient et se défaisaient au gré des manœuvres d'appareil, quand les gouvernements ne duraient guère davantage que quelques mois, l'exigence était moindre et se dissolvait dans l'irresponsabilité collective.

Le Président de la Vème République, élu directement par le peuple, a vis-à-vis des Français une responsabilité d'une toute autre nature.

Le Général De Gaulle avait voulu et fait en sorte qu'il soit en charge de l'essentiel, c'est-à-dire de l'autorité et de la continuité de l'État.

Il avait voulu que le Chef de l'État soit l'Homme de la Nation et non d'un parti.

Il avait voulu que ce chef assumât le destin du pays et que par conséquent il fut celui qui fixât les grandes priorités et qui prit les grandes décisions qui préparaient l'avenir.

Le Général De Gaulle avait défini lui-même l'étendue de cette responsabilité : « Que, désormais, le Chef de l'État soit réellement la tête du pouvoir, qu'il réponde réellement de la France et de la République, qu'il désigne réellement le gouvernement et en préside les réunions, qu'il nomme réellement aux emplois civils, militaires et

judiciaires, qu'il soit réellement le chef de l'armée, bref qu'émanent réellement de lui toute décision importante aussi bien que toute autorité... ».

En plaçant le Président de la République au sommet des institutions le Général De Gaulle n'avait pas voulu en faire seulement le gardien de ces institutions. Il avait voulu en faire le garant de l'intérêt général.

Le devoir du Président de la République est de mettre l'intérêt général au-dessus de tous les intérêts particuliers.

Il est parfaitement légitime que dans une démocratie chacun défende ses propres intérêts.

Il est légitime que chacun fasse valoir son point de vue, que chacun exprime son opinion.

Il est légitime que ceux qui veulent manifester, que ceux qui veulent protester puissent le faire dans le respect des lois de la République. C'est leur droit.

Mais le devoir du Président de la République, responsable devant la Nation, c'est de décider sur le seul critère de l'intérêt général.

Le Président de la Vème République n'est pas celui de la IIIème ni de la IVème, ce n'est pas seulement un arbitre qui se contente de faire respecter la règle. Il a le devoir d'agir.

Je voudrais citer une fois encore le Général De Gaulle : « Si la France m'a appelé à lui servir de guide, ce n'est certes pas pour présider à son sommeil ».

Faire ce qu'il y a à faire. Accomplir ce qu'exige l'intérêt national et pour cela chercher inlassablement au milieu des intérêts contradictoires la voie de l'efficacité et de la justice.

Chercher entre le capitalisme sans règle et le socialisme la voie de la participation et de la régulation ;

Chercher entre le laissez-faire et l'étatisme la voie de l'autorité de l'État;

Chercher entre l'injustice et l'égalitarisme la voie de l'égalité des chances ;

Chercher entre les intérêts de chacun, la voie de l'intérêt de tous ; Chercher entre l'immobilisme et la table rase, la voie du progrès dans la fidélité à ce que nous sommes.

Chercher sous la diversité française l'unité profonde de la Nation. Rassembler les Français par-delà tout ce qui les divise.

Voilà la leçon politique du gaullisme. Car si nul ne peut faire parler le Général De Gaulle ni prétendre savoir ce qu'il ferait aujourd'hui, chacun doit méditer sur ce qu'il a fait. Lui qui dans son dernier exil n'a pas voulu écrire des mémoires de regrets, mais, comme un pied de

nez à la mort qu'il sentait proche, des mémoires d'espoir pour servir

d'inspiration aux générations futures.

Le Général De Gaulle n'a jamais reculé devant la nécessité de décider,

quelles qu'aient pu en être les conséquences parfois douloureuses,

parce qu'il savait qu'en repoussant trop longtemps la décision, les

souffrances seraient plus grandes encore.

Il avait conscience que lorsque l'État ne décide pas, ce sont d'autres

forces qui décident à sa place et que ce sont alors toujours les plus

faibles et les plus vulnérables qui en sont les victimes.

Il avait au plus haut point le sens de l'État et la plus haute idée que

l'on puisse se faire de la responsabilité politique.

Ce qu'il avait dit, ce qu'il avait accompli allait imposer à tous les

responsables politiques une exigence morale et à tous les Français de

se souvenir que lorsqu'ils sont unis dans l'effort ils sont capables

d'affronter les plus grandes épreuves et de rendre à la France tout

l'éclat de sa grandeur.

Car: «La France vient du fond des âges. Elle vit. Les siècles

l'appellent. Mais elle demeure elle-même au long du temps. »

Vive la République!

Vive la France!

12